

N° 2-575

ARRETE portant approbation de réserve de chasse

**LE MINISTRE DELEGUE AUPRES DU PREMIER MINISTRE CHARGE DE LA PROTECTION DE LA NATURE & DE L'ENVIRONNEMENT ,**

VU l'arrêté ministériel en date du 2 Octobre 1951,  
VU les avis de M.le Directeur Départemental de l'Agriculture et de M.le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs,  
SUR la proposition de M.le Préfet de la Corse,

A R R E T E

ARTICLE 1.-

Sont érigés en réserve de chasse les terrains d'une contenance de ~~80~~ **ha 66 a 29 ca** ~~hectares~~, situés sur le territoire de (s) (la) commune (s) de **MONTICELLO** département de la Corse, désignés ainsi que leurs propriétaires sur la liste annexée au présent arrêté.

ARTICLE 2.-

La mise en réserve est prononcée à compter du **13 AOUT 1971** et pour une durée d'au moins six années consécutives renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de six années.

La mise en réserve pourra cesser :

- soit à tout moment en exécution d'une décision ministérielle intervenant dans un but d'intérêt général,
- soit à l'expiration ou bien de la durée minimum de six ans ou bien de chacune des périodes complémentaires de six années à la demande du ou des propriétaires des terrains et du ou des détenteurs du droit de chasse qui devront faire connaître leur désir de renoncer à la réserve, par lettre recommandée avec accusé de réception, au moins six mois avant la date de cette expiration.

ARTICLE 3.-

La réserve devra être signalée sur le terrain d'une manière apparente.

ARTICLE 4.-

Tout acte de chasse est strictement interdit en tout temps sur la réserve ainsi désignée.

ARTICLE 5.-

M.le Préfet de la Corse, MM. les Maire de **MONTICELLO** Directeur Départemental de l'Agriculture, Commandant de Gendarmerie, Lieutenant de Louveterie, Gardes de la Fédération Départementale des Chasseurs commissionnés de l'Administration, Gardes-champêtres, Gardes particuliers assermentés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché par les soins du Maire de

FAIT à PARIS, le **13 AOUT 1971**

Pour le Ministre et par délégation  
Le Directeur Général  
de la Protection de la Nature

l'Ingénieur en Chef autorisé

**M. DECENCIERE**

COMMUNE DE MONTICELLO

RESERVE DE S A L E C C I A

Liste des parcelles mises en réserve de chasse

Annexe à l'Arrêté Ministériel du 13 AOÛT 1971.

Commune	Parcelles cadastrales		Propriétaires	
	Section	Parcelles	Nom	Adresse
MONTICELLO	A	193	GIORGI Joachim	MONTICELLO
MONTICELLO	A	197	" "	"

COMMUNE DE MONTICELLO

RESERVE DE S A L E C C I A

Liste des parcelles mises en réserve de chasse.

Annexe à l'arrêté ministériel du 13 AOÛT 1971.

Commune	Parcelles cadastrales		Propriétaire	
	Section	Parcelles	NOM	Adresse
MONTICELLO	A	I68	TADDEI Dominique	MONTICELLO

COMMUNE DE MONTICELLO

RESERVEDEDE S A L E C C I A

Liste des parcelles mises en réserve de chasse

Annexe à l'arrêté ministériel du 13 AOUT 1971.

Commune	Parcelles cadastrales		Propriétaire	
	Section	Parcelles	Nom	Adresse
MONTICELLO	A	153	Société du	Société à responsa
"	A	155	domaine de	bilité -Place
"	A	156	SALECCIA	Delaunay-ILE ROUSSE
"	A	157	"	"
"	A	158	"	"
"	A	159	"	"
"	A	160	"	"
"	A	161	"	"
"	A	162	"	"
"	A	163	"	"
"	A	164	"	"
"	A	166	"	"
"	A	169	"	"
"	A	170	"	"
"	A	171	"	"
"	A	172	"	"
"	A	173	"	"
"	A	174	"	"
"	A	175	"	"
"	A	176	"	"
"	A	177	"	"
"	A	178	"	"
"	A	179	"	"
"	A	180	"	"
"	A	181	"	"
"	A	182	"	"
"	A	183	"	"
"	A	184	"	"
"	A	185	"	"
"	A	186	"	"
"	A	187	"	"
"	A	188	"	"
"	A	189	"	"
"	A	190	"	"
"	A	192	"	"
"	A	198	"	"
"	A	200	"	"
"	A	201	"	"
"	A	202	"	"
"	A	204	"	"
"	A	206	"	"
"	A	207	"	"
"	A	203	"	"
"	A	199	"	"
"	A	191	"	"
"	A	165	"	"
"	A	205	"	"